

Allocution prononcée à l'occasion de la réunion
de la Société royale du Commonwealth,
Section d'Ottawa

« Les voies du développement efficace de l'Afrique »

Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa
le 30 octobre 2007

Maureen O'Neil
Présidente, Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Mesdames et messieurs, bonsoir. C'est pour moi un plaisir de me retrouver parmi vous et un honneur d'être au nombre des invités de la Société royale du Commonwealth.

Je suis particulièrement heureuse de prendre part à votre causerie ce soir, parce que vous abordez l'une des priorités mondiales les plus urgentes — l'accélération du développement de l'Afrique. Nul ne peut ignorer l'importance morale, politique ou économique de l'avenir de l'Afrique. Inéluctablement, nous serons tous touchés.

Mais le premier postulat que j'aimerais vous proposer, c'est que ce sont surtout les Africains eux-mêmes qui décideront de la rapidité et de l'orientation du développement de l'Afrique — pas nous, ni d'autres étrangers, quels que soient nos intérêts ou nos intentions. Pour le meilleur ou pour le pire, ce sont les Africains qui bâtiront l'avenir de l'Afrique.

Mon second postulat découle du premier. Dans la mesure où le développement durable est réalité en Afrique, il s'effectue somme toute par la puissante interaction entre le savoir africain et la gouvernance africaine. L'avenir de l'Afrique sera déterminé dans la foulée de la dynamique complexe de la recherche et de la réforme des politiques africaines, de l'innovation et du progrès de la démocratie en Afrique.

Cela m'amène à mon troisième postulat. En tant qu'étrangers, notre contribution la plus constructive et la plus profitable aux lendemains de l'Afrique consistera à favoriser chez les Africains la créativité, la ferveur et la persévérance dans l'apprentissage, l'innovation et l'amélioration de leur propre avenir.

Pour dire les choses simplement : les gens s'affranchissent par le savoir. Les nouvelles connaissances donnent aux populations la liberté de faire de nouveaux choix et leur ouvrent de nouveaux horizons. Le savoir renforce les capacités de délibération des parlements et des gouvernements et leur permet de prendre des décisions éclairées. Le savoir donne aux familles et aux collectivités l'information voulue pour exiger des comptes de leur parlement et de leurs gouvernements.

Si je souligne le pouvoir considérable du savoir, c'est qu'il a toujours défini le travail de l'organisme que je représente, le Centre de recherches pour le développement international. Lorsqu'il a créé le CRDI en 1970 — il y a près de 37 ans — le Parlement du Canada a vu loin. Il a confié au Centre la mission d'encourager la recherche dans les pays en développement, recherche menée par les populations de ces pays, dans l'intention de mettre les connaissances en application (je cite la *Loi sur le CRDI*) « en vue du progrès économique et social de ces régions ».

Et, de fait, le CRDI a investi dans la recherche pour le développement de l'Afrique dès ses tout premiers débuts. Aujourd'hui, environ le tiers du financement de la programmation du Centre est affecté à la recherche et au renforcement des capacités en Afrique. Nous accordons surtout notre appui, de plus en plus d'ailleurs, à la recherche qui tend à influencer directement et effectivement sur l'élaboration des politiques publiques — et les processus garants d'une meilleure gouvernance.

Mais les bonnes politiques et la bonne gouvernance ne veulent rien dire si elles restent dans l'abstrait. Permettez-moi d'illustrer l'expérience du CRDI de quelques exemples concrets de recherches pratiques — menées à bien par des Africains — axées sur les politiques et les mesures de développement.

Le premier cas se déroule en Tanzanie. C'est une présentation troublante de la recherche sur les politiques dans le domaine de la santé publique. En Tanzanie — comme dans bien d'autres pays d'Afrique — le paludisme est une des plus graves menaces à la survie humaine. Pourtant (vers le milieu des années 1990), le traitement et la prévention de cette maladie ne recevaient qu'une infime partie du budget de santé de la Tanzanie, soit à peine 5 % dans certains districts.

Cet écart entre les crédits et les besoins a été corrigé depuis lors, du moins dans une certaine mesure, par suite de la recherche effectuée par les chercheurs et les autorités sanitaires de la Tanzanie parrainés par le CRDI. Le Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie (plus connu sous son acronyme PIEST) a commencé par des enquêtes menées auprès des ménages — une exploration systématique des comptes rendus des gens au sujet de leur santé et de leurs besoins en matière de services de santé. Mais le PIEST s'est aussi penché sur la gouvernance — plus précisément sur la décentralisation de la prise de décisions relatives à la répartition des budgets du gouvernement central vers les districts.

Assez rapidement, les dépenses en santé ont été affectées là où elles pouvaient être le plus profitables pour le plus grand nombre. Résultat direct : la mortalité infantile a diminué de plus de 40 % dans les deux premiers districts pilotes. Les Tanzaniens ont mis ces leçons en pratique dans tout le pays. D'autres pays d'Afrique, notamment le Nigéria, adaptent cette approche fondée sur les données probantes à leurs propres besoins en matière de santé publique.

Encore une fois, le savoir améliore les politiques publiques. Mais il peut aussi éclairer les processus d'élaboration des politiques et les rendre plus accessibles, donnant ainsi lieu à une gouvernance plus transparente, mieux adaptée aux besoins et plus efficace.

Personne ne s'étonnera de ce que la majeure partie de l'appui du CRDI à la recherche en santé soit consacrée au soulagement de la catastrophe du VIH/sida. L'Afrique du Sud, avec une population de 42 millions de personnes, compte à elle seule plus de citoyens séropositifs que l'Europe, les États-Unis et le Canada réunis. La charge sociale et économique que représentent les infections au VIH (sans parler de l'affliction humaine) ne cesse de croître. Et l'espérance de vie en Afrique du Sud s'amenuise.

Comment faire alors pour acheminer les médicaments — très coûteux — aux patients qui attendent désespérément les traitements dont ils ont un besoin si urgent ? Comment prodiguer des soins alors que les médecins sont si peu nombreux, que l'information fournie aux patients est fragmentée, si tant est qu'elle existe et qu'il faut vaincre l'opposition généralisée au sein de la population aux tests de dépistage du VIH/sida ?

La recherche a permis de trouver des réponses concrètes à cette double question. Les résultats sont prometteurs. Un projet allie le sondage des patients et l'analyse des données au perfectionnement de la formation des infirmières praticiennes sur le terrain, c'est-à-dire les professionnelles de la santé principalement responsables du diagnostic et du traitement des patients atteints du VIH/sida.

À l'instar du PIEST en Tanzanie, ce projet en Afrique du Sud incite les chercheurs, les praticiens et les responsables des politiques africains à collaborer aux découvertes, à l'élaboration de politiques et à la mise en application de mesures concrètes. Des contributions d'étrangers, soigneusement ciblées et circonscrites, aident les Africains à trouver les solutions à leurs problèmes et à les mettre en pratique.

Parlant de problèmes, les autorités municipales ont considéré comme tel, pendant des décennies, le phénomène de l'agriculture urbaine dans les pays en développement — les cultures vivrières pratiquées le long des routes, dans les terrains vagues, sur les berges des cours d'eau et même sur les toits. Ces petites fermes urbaines étaient associées aux colonies de squatters et, en règle générale, elles étaient soit condamnées, soit ignorées des représentants gouvernementaux. Mais, en réalité, l'agriculture urbaine est bien plus une solution qu'un problème.

Après tout, il est prévu qu'au cours des 25 prochaines années, la presque totalité de la croissance démographique de la planète se fera dans les villes des pays en développement. En 2030, environ 60 % de la population mondiale vivra dans les villes.

En Afrique, et partout ailleurs dans le monde en développement, l'agriculture urbaine représente un énorme potentiel, car les populations pauvres peuvent ainsi nourrir leur famille, gagner un revenu supplémentaire ou souvent même en tirer des emplois à temps plein. Afin d'évaluer ces possibilités — et d'éclairer l'élaboration de règles d'utilisation des terres et de politiques urbaines constructives —, le CRDI finance la recherche sur l'agriculture urbaine depuis plus de 20 ans. Une recherche qui porte des fruits tangibles.

En Ouganda, le conseil municipal de Kampala a officiellement reconnu l'agriculture urbaine dans sa planification stratégique. Au Ghana — pour nommer un autre pays du Commonwealth — des chercheurs universitaires de trois villes ont constaté que le compostage,

conjugué à l'aménagement paysager et à d'autres utilisations, pouvait absorber jusqu'à 20 % des déchets organiques urbains. La recherche contribue à modifier les attitudes au sujet de l'agriculture urbaine — et à changer la gouvernance pour le mieux.

Transformer la gouvernance s'est avéré un remède vital pour un autre obstacle au développement de l'Afrique — ce qu'on appelle le fossé numérique.

Il est impossible de nier, et il serait insensé d'ignorer, l'étroite relation entre l'innovation, les progrès du développement et la facilité d'accès à des services téléphoniques et Internet à prix modique. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) — lorsqu'elles sont abordables et matériellement accessibles — améliorent énormément les chances qu'ont les populations démunies d'échapper aux affres de la pauvreté chronique.

Les TIC — les cellulaires, les ordinateurs portables et le reste — mettent les pêcheurs et les cultivateurs en contact avec les marchés des villes. Elles donnent aux nouveaux entrepreneurs accès au microcrédit. Elles accélèrent l'envoi de conseils diagnostiques aux médecins en milieu rural. Elles permettent de sauver des vies en avertissant les collectivités éloignées de l'imminence d'une catastrophe naturelle. Elles ouvrent à de jeunes étudiants un monde de connaissances et de possibilités.

Mais en Afrique, surtout en Afrique rurale, les TIC sont hors de portée de millions de personnes. Et cela, en raison de la confusion qui caractérise les régimes juridiques et de réglementation de 45 pays africains — régimes dont bon nombre sont incompatibles avec ceux de leurs voisins d'outre-frontières et autodestructeurs à l'intérieur de ces frontières. Des règlements désuets, des droits de licence surannés et d'autres actes de gestion lacunaires entravent l'investissement dans les TIC. Ils contrecarrent l'innovation technique et commerciale. Et ils battent la concurrence qui, tôt ou tard, aurait pu être source et d'efficience et de capitaux dans une économie prospère. Bref, les apparentes injustices du fossé numérique dépendent souvent davantage des politiques que de la pauvreté.

C'est pourquoi la recherche financée par le CRDI a été axée dans une large mesure sur la quête d'un heureux mélange de technologie et de réforme politique qui permette de démocratiser les technologies de l'information et de la communication. Cette démarche a déjà donné des résultats remarquables. Dans des pays aussi différents que l'Ouganda, le Sénégal et l'Afrique du Sud, les réformes de la réglementation fondées sur la recherche ont diminué les coûts en utilisant et en investissant dans la téléphonie sans fil et les services Internet. Aussi les conditions de vie se sont-elles améliorées. Les quartiers pauvres et les villages en milieu rural découvrent les nouvelles possibilités offertes par les communications à prix abordable.

La prolifération des TIC peut avoir un merveilleux effet de démocratisation. En revanche, d'autres secteurs industriels accentuent les inégalités entre riches et pauvres, entre pays industrialisés et pays en développement. L'un d'eux est le secteur biopharmaceutique — un marché qui exige d'énormes capitaux pendant de nombreuses années, de solides capacités de formation, des régimes de propriété intellectuelle très élaborés et des réseaux de distribution mondiaux. Manifestement, ce sont là des atouts qui normalement desserviraient grandement les Africains.

Néanmoins, la recherche laisse entrevoir comment les économies africaines peuvent participer à l'avenir de la biopharmaceutique. Je songe à une étude qui compare les politiques et les structures institutionnelles du Nigéria, de la Tanzanie et du Kenya à celles de la Malaisie et du Vietnam. En examinant la situation de divers pays, dans des régions fort différentes — excellent exemple de coopération Sud-Sud — les experts africains et asiatiques s'efforcent d'élaborer de nouvelles stratégies de promotion des innovations biopharmaceutiques dans leur propre pays.

Je conclurai ces quelques mots comme j'ai commencé — par trois énoncés simples sur le développement de l'Afrique.

D'abord, la voie du développement en Afrique sera assurément celle qu'auront décidée les Africains, et non des étrangers.

Ensuite, le développement durable ne se produira que par l'interaction dynamique entre le nouveau savoir et la bonne gouvernance. Le savoir qui éclaire les gouvernements transparents et responsables. Et la gouvernance qui encourage la recherche et l'apprentissage, donnant ainsi aux populations la liberté gage d'un avenir meilleur.

Enfin, l'une des meilleures contributions que nous puissions faire, comme étrangers, à l'endroit de l'Afrique, c'est d'appuyer les chercheurs et les scientifiques africains. Ils peuvent par leur énergie et leur discernement contribuer à l'avènement d'un développement véritablement démocratique et durable. Nous pouvons les aider.

Merci.